

Zone Urbaine Générale : Art UG.2.2

Voie comportant :

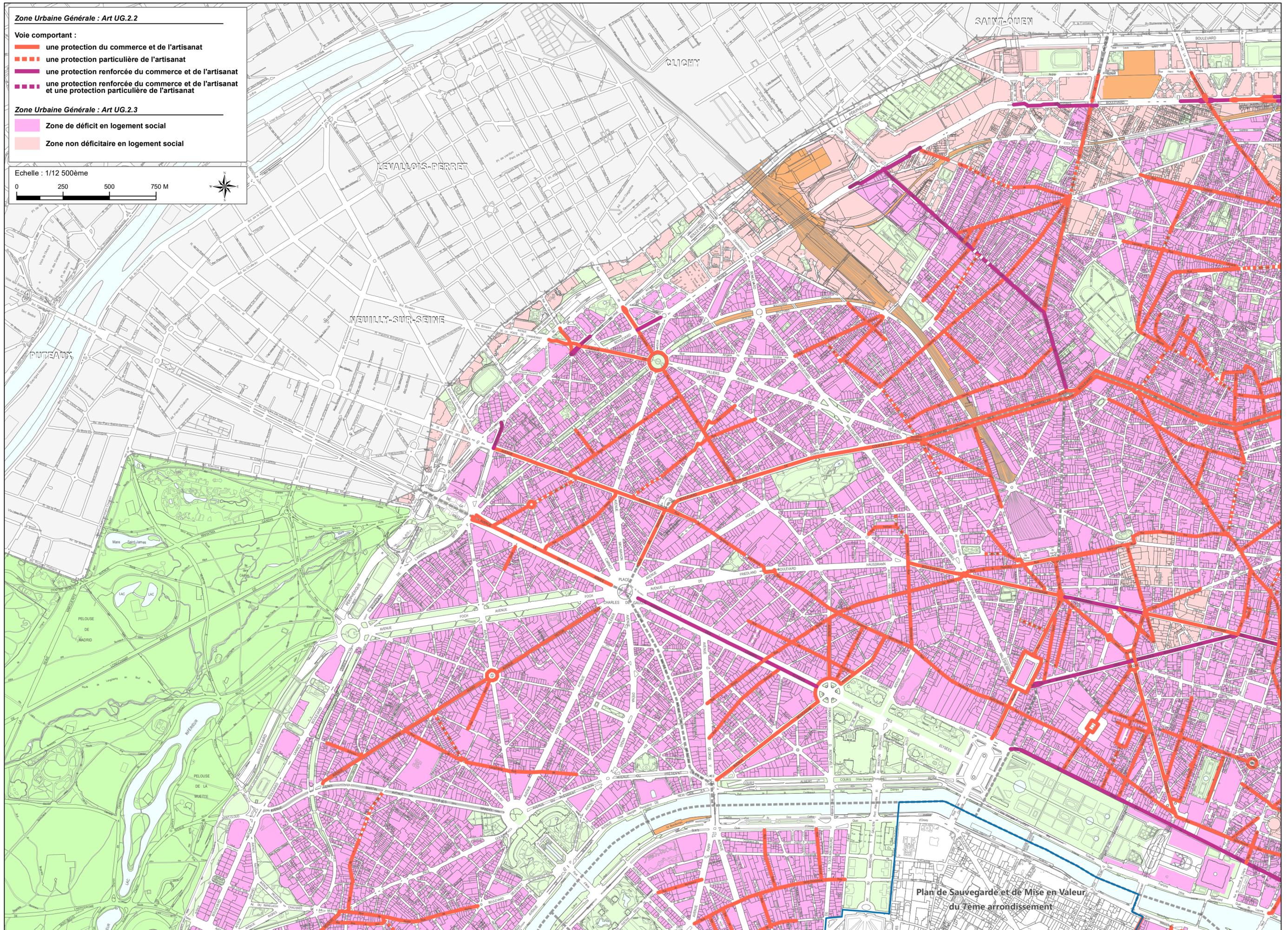
-  une protection du commerce et de l'artisanat
-  une protection particulière de l'artisanat
-  une protection renforcée du commerce et de l'artisanat
-  une protection renforcée du commerce et de l'artisanat et une protection particulière de l'artisanat

Zone Urbaine Générale : Art UG.2.3

-  Zone de déficit en logement social
-  Zone non déficitaire en logement social

Echelle : 1/12 500ème

0 250 500 750 M



Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
du 7ème arrondissement